



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE
80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne (Québec) G0A 1A0

SÉANCE ORDINAIRE
tenue au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne,
le lundi 21 août 2023 à 20 h 00.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire du 21 août 2023;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023;
4. Réponse aux questions laissées en suspens;
5. Première période de questions pour les gens qui doivent quitter;
6. Adoption des comptes payés et à payer;
7. Modifications du règlement numéro 282-23;
8. Autorisation d'utiliser les fonds de revenus reportés de carrière-sablière pour les travaux de réfection du rang Saint-Georges;
9. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement et accélération;
10. Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 279-23 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 visant à interdire les établissements de résidence principale à l'intérieur de la zone résidentielle de villégiature RV-1 (Lac-Clair);
11. Demande de modification aux règlements d'urbanisme concernant certains usages à l'intérieur de la zone mixte M-5;
12. Demande de permis de construction pour la construction d'une allée d'accès dans un talus à forte pente sur le lot numéro 4 910 051 situé sur le chemin St-Vincent;
13. Nomination d'un officier municipal pour l'application du règlement RMU de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
14. Nomination d'un comité de sélection;
15. Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
16. CAPSA – Renouvellement du financement accordé pour 2023;
17. Publicité – Programme Colloque de Zone 2023;
18. Ajout à la séance ordinaire du 21 août;
19. Correspondance;
20. Points d'information;
21. Période de questions et requêtes des citoyens;
22. Levée de l'assemblée.